

# COMPTÉ RENDU RÉSEAU ADOS

**Mardi 26 novembre 2024, Hôtel du Département  
9h-12h**

Tout d'abord je tiens à vous remercier d'être venu à ce moment, en cette fin d'année agitée par l'actualité et vos missions sur le terrain... Merci au Département de Haute-Loire pour son accueil soigné.

Nous avons testé une animation sur le thème de la laïcité et de la radicalisation sur un format résultat d'une hybridation entre une chasse aux trésors et un géocaching...

Un sujet parfois délicat que nous avons finalement abordé avec douceur et avec des questions concrètes sur la laïcité qui nous touchent quotidiennement, ou presque.

J'ai bien pris note des remarques sur la forme du jeu et les ajustements vont être faits.

Rappel des questions et de leurs réponses ci-après :

**Ce menu est servi à la cantine scolaire. Est-ce possible?**



Réponse NON

Un établissement scolaire n'a pas d'obligation de servir un menu de substitution.

Il n'a pas le droit de servir de nourriture ritualisée (Kasher, hallal,...).

**Un élève de l'internat souhaite prier le soir.**

Réponse OUI

Oui car il ne peut pas rentrer chez lui.

Un espace peut lui être mis à disposition afin qu'il ne gêne pas ses camarades de chambre.

**Les élèves du conseil de vie lycéenne mettent en place un sapin de Noel à la cantine.**

Réponse OUI

Ils peuvent mettre un sapin à la cantine.

Différence entre public et privé

**Lors d'une sortie scolaire un élève refuse de visiter la cathédrale Notre Dame de Paris. Est-ce possible?**

Réponse NON

La visite se fait au titre de l'histoire, du patrimoine...

C'est dans le programme scolaire et du séjour.

Les élèves n'assistent pas à une cérémonie religieuse.

**Définition de la radicalisation**

Réponse :

Forme violente d'action liée à une idéologie extrémiste.

A savoir, Mylène Alteyrac nous a précisé que Dominic Nier, inspecteur SDJES est référent en matière de radicalisation. Peut-être que si vous décelez des signaux faibles chez un de vos jeunes, vous pouvez lui faire un écrit pour qu'il vous aiguille sur les démarches réelles et légales à faire.

Je reviendrai vers vous bientôt pour vous donner des nouvelles de ce réseau ados avec les propositions pour la suite.

Si vous avez des demandes, n'hésitez pas à me faire partager vos idées.

Au passage, si des initiatives de jeunes germent chez vous, pensez qu'il existe Alti pop' pour les aider à financer leurs idées !

Clic